

Projet : deux maisons

Autor(en): **Devanthery, Patrick / Lamunière, Inès**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **68 (1996)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129432>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PROJET : DEUX MAISONS

AUTEURS : PATRICK DEVANTHÉRY, INÈS LAMUNIÈRE, CAROUGE

UNE MAISON «OUEST-EST»

Comme une maison isolée au milieu d'un jardin, elle est placée à l'intérieur de la propriété. On y accède par un chemin résidentiel à l'est.

Parallèle aux courbes de niveaux, son sous-sol est partiellement éclairé par l'effet de pente à l'ouest, où il accueille la buanderie et des services communs.

Dès le rez-de-chaussée, l'entrée distribue trois appartements:

- un 3 pièces traversant orienté ouest-est de 75.5 m²
- un 2 pièces traversant orienté ouest-est de 60.5 m²
- et un 2 pièces orienté à l'ouest de 50.5 m².

Au premier, au deuxième et au troisième étage, la cage d'escalier distribue aussi trois appartements:

- un 4 pièces traversant orienté ouest-est de 94 m²
- un 3 pièces traversant orienté

ouest-est de 75.5 m²

- et un 2 pièces orienté à l'ouest de 50.5 m².

Quelques principes organisent les plans:

1. Lumière et soleil pour toutes les pièces et sur tous les murs des appartements traversants. Toutes les pièces sont baignées de soleil direct: le

matin pour les chambres et les salles de bain, le soir pour les séjours et

cuisines-salles à manger. Les murs du séjour réfléchissent la lumière jusque dans chaque hall d'entrée.

2. Des vrais halls d'entrée généreux avec des penderies, largement ouverts par des portes vitrées sur le séjour, et distribuant directement la cuisine et les vestibules d'accès aux chambres.

3. Intimité des chambres desservies par des vestibules, comme des petits

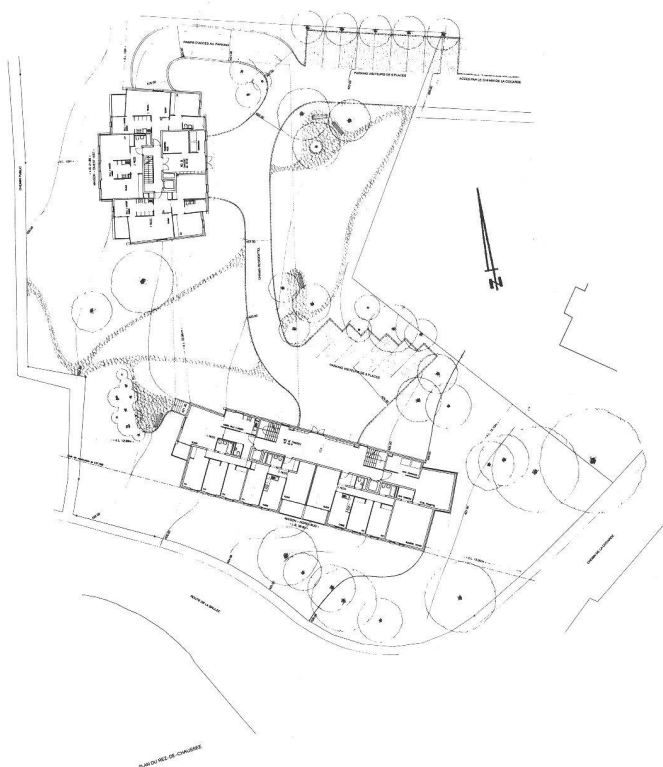
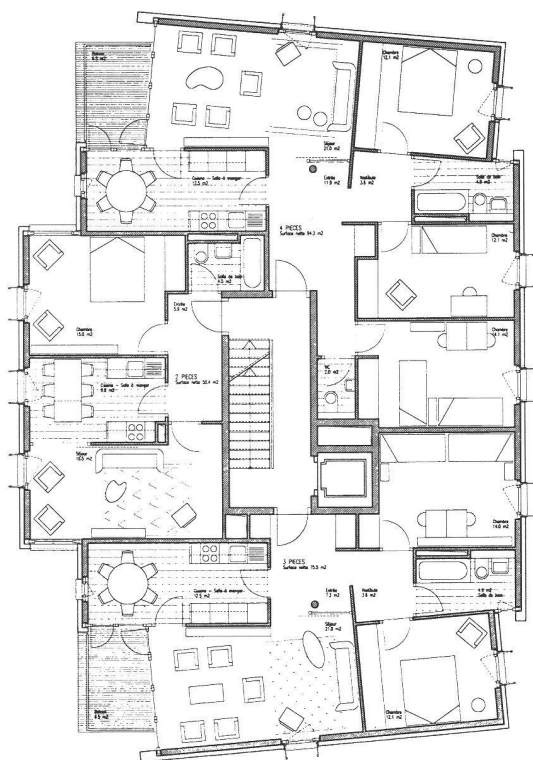


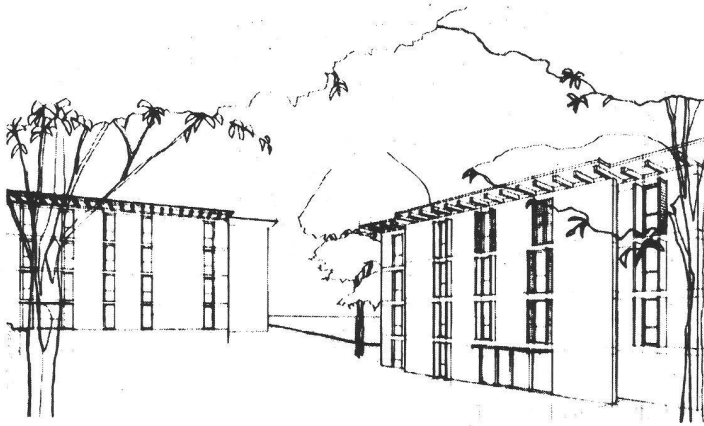
VUE DE L'ANGLE SUD-OUEST DE LA MAISON - OUEST-EST -

halls, et toujours à proximité des salles d'eau.

4. De grands séjours qui s'ouvrent vers l'ouest, prolongés par un balcon, peuvent accueillir deux activités différenciées: une partie plutôt dévolue aux enfants (et ou à la télévision) en contact direct avec la cuisine, et une partie plus traditionnelle (le «salon»).

5. Une vraie cuisine, équipée de 8 éléments et pouvant facilement accueillir six personnes, ouverte sur le balcon et sur le séjour.





VUE DEPUIS L'ENTREE PRINCIPALE SUR LE SITE

UNE MAISON «NORD-SUD»

Maison alignée à la route de la Brulée, elle préserve l'intimité du jardin résidentiel partagé par la maison existante et la maison «ouest-est». On y accède par un chemin résidentiel au nord.

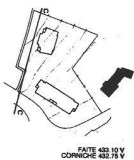
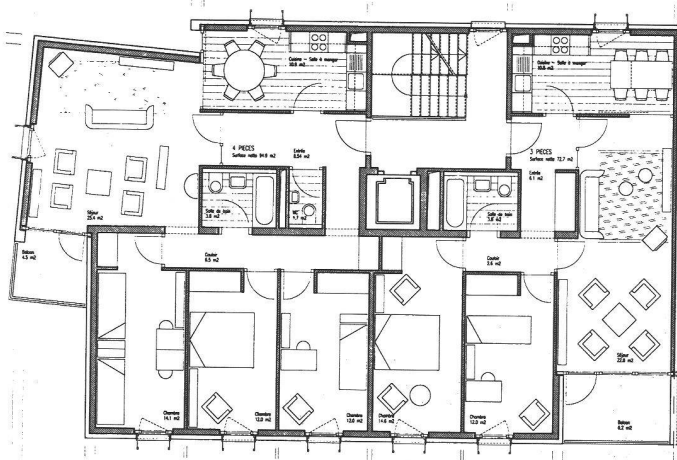
Perpendiculaire aux courbes de niveaux, la partie ouest de son sous-sol est éclairée pour accueillir la salle des enfants.

Au rez-de-chaussée, une entrée commune distribue deux cages d'escalier et trois appartements:

- un 4 pièces traversant orienté nord-sud de 94.5 m²
- un 2 pièces orienté sud de 53.5 m²
- un 3 pièces orienté sud de 68 m².

Au premier, au deuxième et au troisième étage, les deux cages d'escalier distribuent chacune deux appartements, soit à chaque étage:

- deux 4 pièces traversants orientés nord-sud de 94.5 m²
- deux 3 pièces traversants orientés nord-sud de 72.5 m².



FAITE 423.10 V
CORNICHE 423.10 V

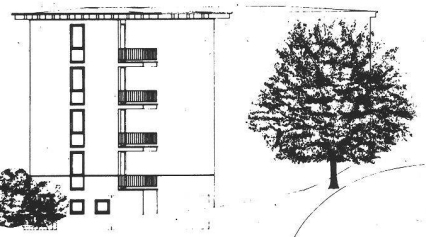
REZ-DE-CHAUSSEE 421.20 V



MAISON - OUEST-EST -

FAITE 426.40 V
CORNICHE 426.10 V

REZ 423.10 V



MAISON - NORD-SUD -

FACADES OUEST (COUPE CC)

PROJET : UNE PAIRE

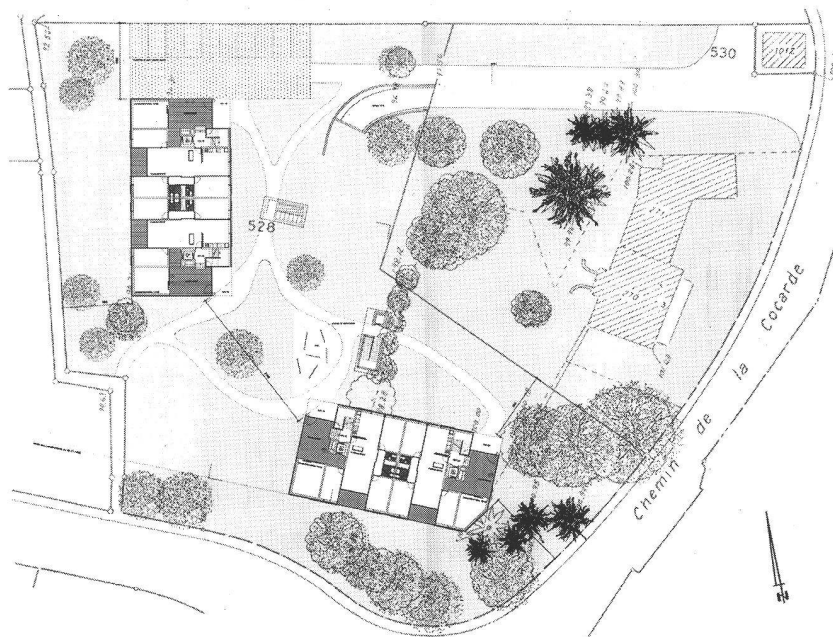
Auteurs : Ueli Brauen et
Doris Waelchli,
Lausanne

Implantation

Construits en bordure de parcelle, les deux immeubles de logements forment, avec les constructions existantes, une composition dont le parc est l'élément central. Ces deux monolithes, de dimensions identiques (14 m x 28 m), sont taillés dans les angles pour respecter les distances aux limites et entre bâtiments. Les découpes deviennent balcons ou avant-toits en forme de porte-à-faux autorisés à dépasser les alignements de construction. La topographie du terrain est thématisée par les toitures à deux pans qui suivent la pente du terrain. Le parking, placé de façon indépendante entre les nouvelles constructions, débouche avec deux sorties au centre du jardin. Des chemins piétonniers mènent aux entrées des immeubles, lieu de rencontre important. Les rez-de-chaussée sont surélevés de quelques marches par rapport aux entrées pour assurer la privacité des appartements aux étages inférieurs.

Typologies

Deux cages d'escalier par immeuble desservent deux appartements chacune. Ceux-ci sont de type traversant, donnant à chaque logement au moins deux façades, et profitent ainsi de dégagements différents, de la lumière et du soleil direct durant toute la journée.



Les circulations sont réduites au minimum et intégrées dans la surface habitable pour rendre les appartements plus généreux.

Grands appartements

L'espace traversant central se divise en un grand séjour et une cuisine habitable. Une porte coulissante varie l'ouverture de la cuisine vers le séjour. L'orientation de la cuisine vers le parc permet une surveillance aisée des enfants. Le séjour s'ouvre sur le balcon avec dégagement, au sud, sur les Alpes et, pour l'autre immeuble, à l'ouest sur le Jura. Le balcon est assez grand pour y manger à plusieurs. De part et d'autre de la loggia, les fenêtres d'angle des cham-

bres donnent accès direct au balcon et illuminent le séjour plus en profondeur. La nuit, les stores peuvent isoler individuellement les chambres. En hiver, les balcons pourraient être fermés par des vitrages afin de profiter de l'énergie solaire passive.

Petits appartements

La cuisine habitable sépare le séjour des chambres à coucher. Une fenêtre «d'angle» intérieure amène la lumière au centre de l'appartement.

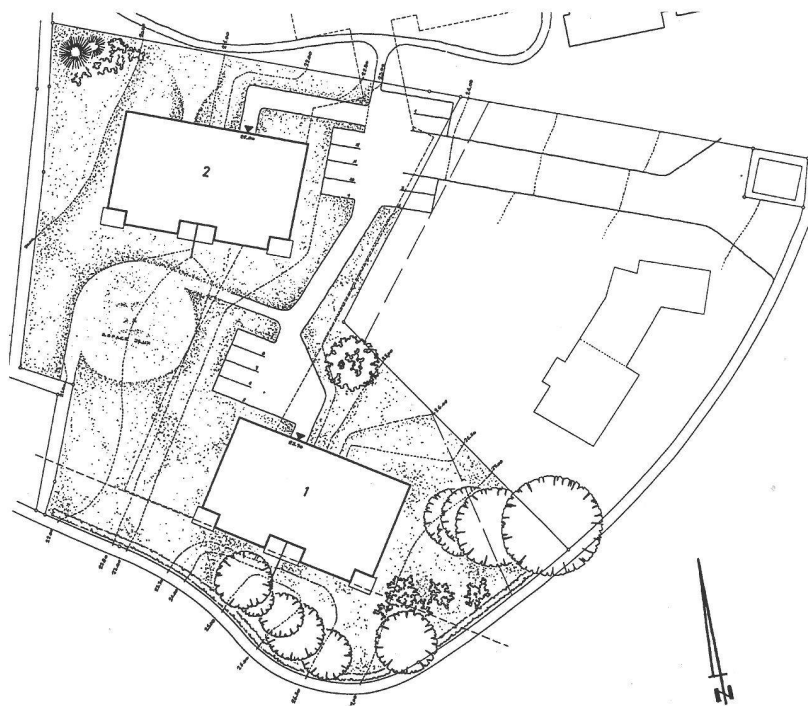
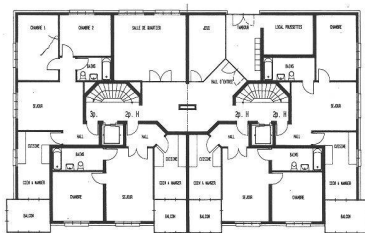
L'effet traversant peut être interrompu en fermant les portes coulissantes de la chambre et du séjour. La découpe du volume due aux limites de construction définit le balcon d'angle.

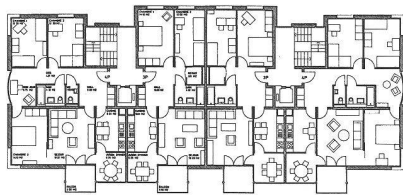
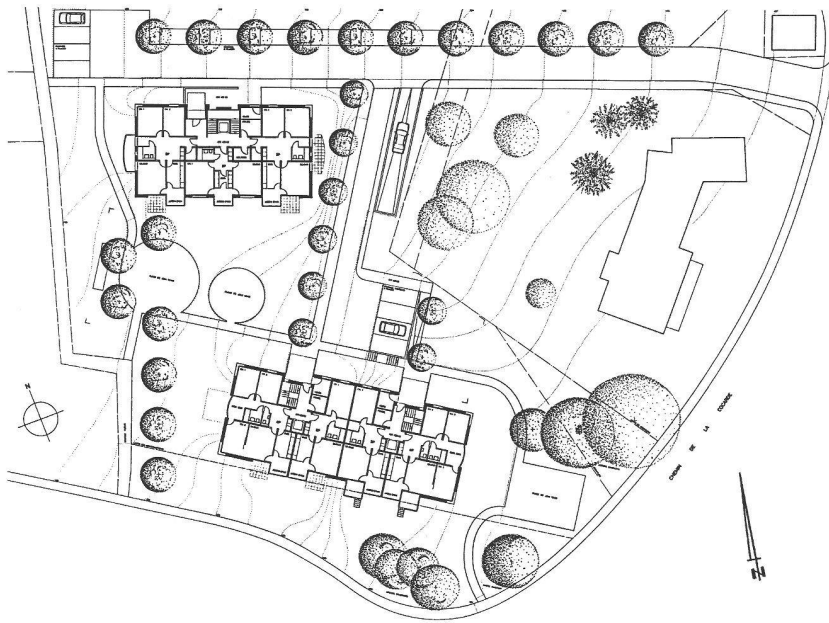
PROJET : IRIS

Auteur : Jean-Pierre Borgeaud,
Epalinges

L'implantation sud-nord des bâtiments a été choisie pour :

- limiter l'impact visuel direct depuis la majorité des logements existants situés à proximité ;
- libérer au maximum l'espace central de la parcelle ;
- permettre de profiter des façades sud pour l'utilisation de l'énergie solaire active et passive.





PROJET : COMME DANS UN PARC

Auteurs : Pierre-Etienne et Claude Monot, Lausanne

Problème

Une belle parcelle en pente douce, dans la banlieue ouest de Lausanne
 Un règlement communal contraignant et peu inspiré
 Des limites de propriété arbitraires (comme toujours !)
 Un programme dense visant à une exploitation maximale des potentialités réglementaires de la parcelle

Réponse

Une arborisation qui structure l'idée d'un parc
 Deux immeubles semblables, mais non identiques, avec une implantation analogue, mais non parallèle, qui affirme le caractère de chaque immeuble
 Tous les appartements largement orientés au sud-ouest, vers la vue et le soleil
 Des logements (4 pièces) dans lesquels on peut tourner (et donc se retourner)
 Des espaces de jour différenciés, avec un jardin d'hiver servant de coin à manger, en articulation entre le séjour et la cuisine

PROJET : MAX ET MORITZ

Auteurs : Maria et Bernard Zurbuchen-Henz, Lausanne

Forme urbaine

La proposition tente de profiter d'une des qualités essentielles du lieu : son caractère de parc arborisé.
 Les deux bâtiments qui ne se regardent pas directement, mais dont le rapport entre eux est plus important que l'orientation, créent deux types d'espace extérieur :

- un parc au centre qui est un espace «pour les yeux, le regard et la vue» et qui confirme la parcelle tout entière ;
- et un espace collectif, en périphérie, destiné aux futurs locataires et à leurs enfants.

L'accès aux bâtiments se fait le long d'un axe horizontal qui permet de voir les deux types d'espace extérieur et de «sentir» ainsi l'unité de la parcelle.

Typologies

Le projet offre à tous les appartements au minimum deux orientations différentes et, ainsi, chaque logement participe à au moins un espace extérieur caractérisant la parcelle.
 En harmonie avec le site, les logements ont des pièces relativement grandes et neutres (surfaces et fenêtres semblables) permettant des usages variés et pouvant convenir à différents types d'habitants.
 Chaque logement possède un prolongement extérieur (balcon sur le parc ou l'espace collectif) et un prolongement intérieur (hall, corridor ou réduit) permettant ainsi des appropriations diverses et personnalisées.
 La construction est simple et rationnelle, garantissant ainsi un coût de construction raisonnable. Le contraste entre le bois et l'Eternit constitue une toile de fond pour les arbres du site.

